

**La mutualisation
des fichiers adaptés
à destination
des personnes empêchées de lire**

***PLATON
et l'exception handicap
au droit d'auteur***



10% de la population en situation de handicap

➤ **Une offre éditoriale accessible encore faible**

Edition braille - livres audio et gros caractères - les perspectives de l'EPUB 3

➤ **Une activité d'adaptation ancienne, associative tournée historiquement vers les déficients visuels**



1^{er} août 2006
LOI DAVDSI
« Exception
handicap au
droit
d'auteur »

Création de la Commission Exception handicap

6 février 2009 - Décret : la BnF, tiers de confiance

Mars 2010 : Création de PLATON



Un organisme
agréé demande
un fichier

L'éditeur le
dépose

L'organisme
accède au
fichier

7 juillet 2016
Loi LCAP*
Modification
du champ de
l'exception
handicap

Le décret
d'application
entre en
vigueur le
1^{er} mars 2017

* Loi relative à la liberté de création, architecture et patrimoine



Les grands principes de l'exception handicap 1/2

- **Pouvoir réaliser et/ou diffuser une adaptation d'un titre sous droit d'auteur, sans en demander l'autorisation aux ayants droit ni les rémunérer...**
- **... pour les bénéficiaires de l'exception : « *toute personne empêchée d'accéder à l'œuvre dans la forme sous laquelle l'auteur la rend disponible au public* » (Code de la propriété intellectuelle)**



DYS



Les grands principes de l'exception handicap 2/2

➤ Différents types d'organismes habilités :

- 116 inscrits (14 universités, 10 médiathèques, 2 BDP, Bpi, BnF, Bibliothèque de la Cité des sciences)
- ... dont 60 sont aussi agréés et peuvent demander les fichiers sources aux éditeurs (8 universités, 1 médiathèque)

➤ Mutualisation des fichiers adaptés :

- Toute adaptation numérique (réalisée ou non à partir des fichiers sources) est reversée sur PLATON et accessible à tous les organismes inscrits et agréés.
- Les organismes habilités sont aussi autorisés à s'échanger des adaptations.

L'accès à PLATON pour les organismes inscrits



Organismes inscrits



Demande d'habilitation pour bénéficier de l'exception au droit d'auteur

**Commission Exception handicap
Ministères en charge de la culture
et des affaires sociales**



Parution au J.O. des habilitations
→ Accès à PLATON aux fichiers adaptés

Bénéficiaires



Communication d'adaptations pour les personnes handicapées

Téléchargement des adaptations
Dépôt d'adaptations

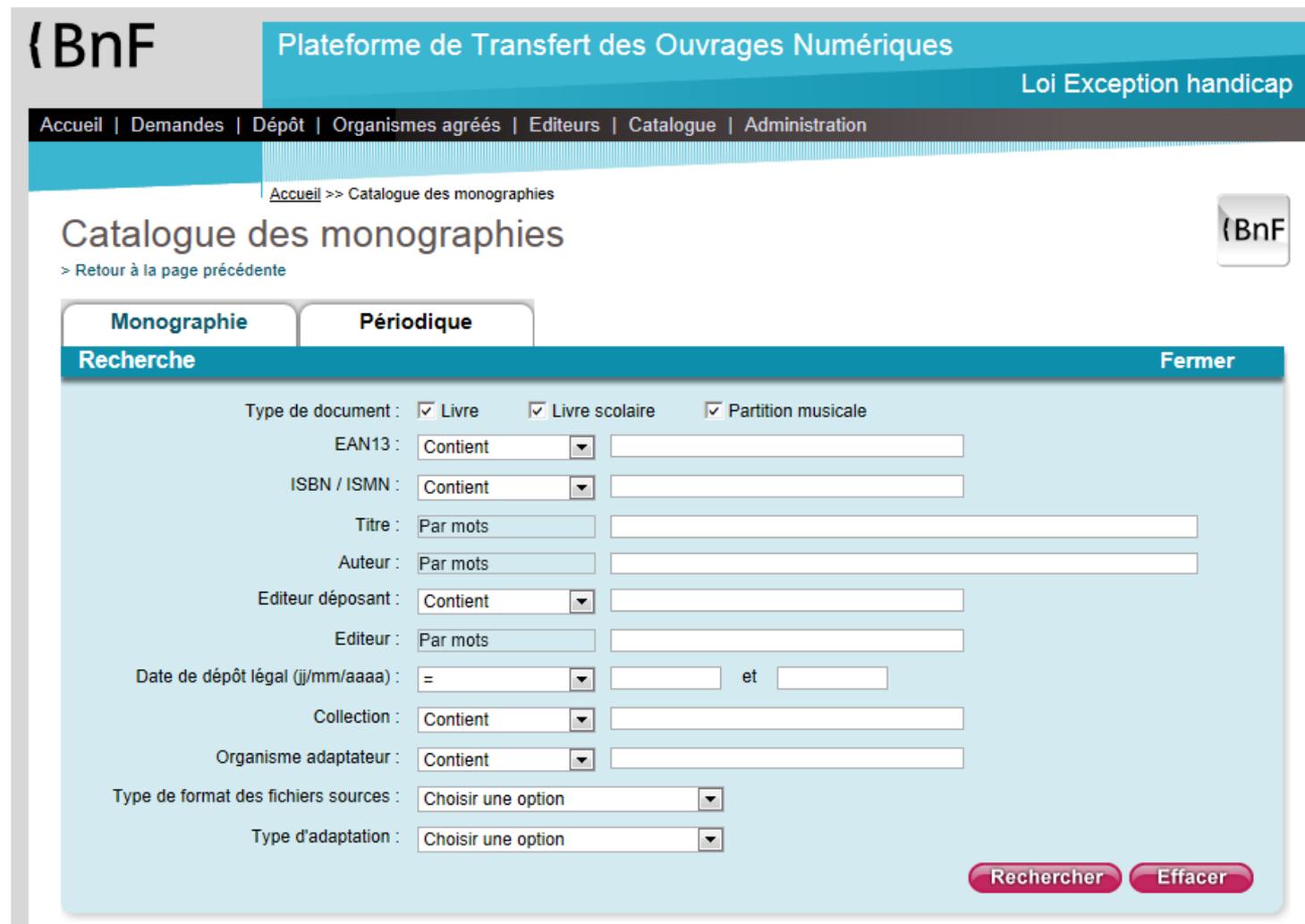


PLATON

Bibliothèque nationale de France



Que pourra-t-on trouver sur PLATON ?



{BnF Plateforme de Transfert des Ouvrages Numériques Loi Exception handicap

[Accueil](#) | [Demandes](#) | [Dépôt](#) | [Organismes agréés](#) | [Editeurs](#) | [Catalogue](#) | [Administration](#)

[Accueil](#) >> Catalogue des monographies

Catalogue des monographies

[> Retour à la page précédente](#)

Monographie
Périodique

Recherche Fermer

Type de document : Livre Livre scolaire Partition musicale

EAN13 : Contient

ISBN / ISMN : Contient

Titre : Par mots

Auteur : Par mots

Editeur déposant : Contient

Editeur : Par mots

Date de dépôt légal (jj/mm/aaaa) : = et

Collection : Contient

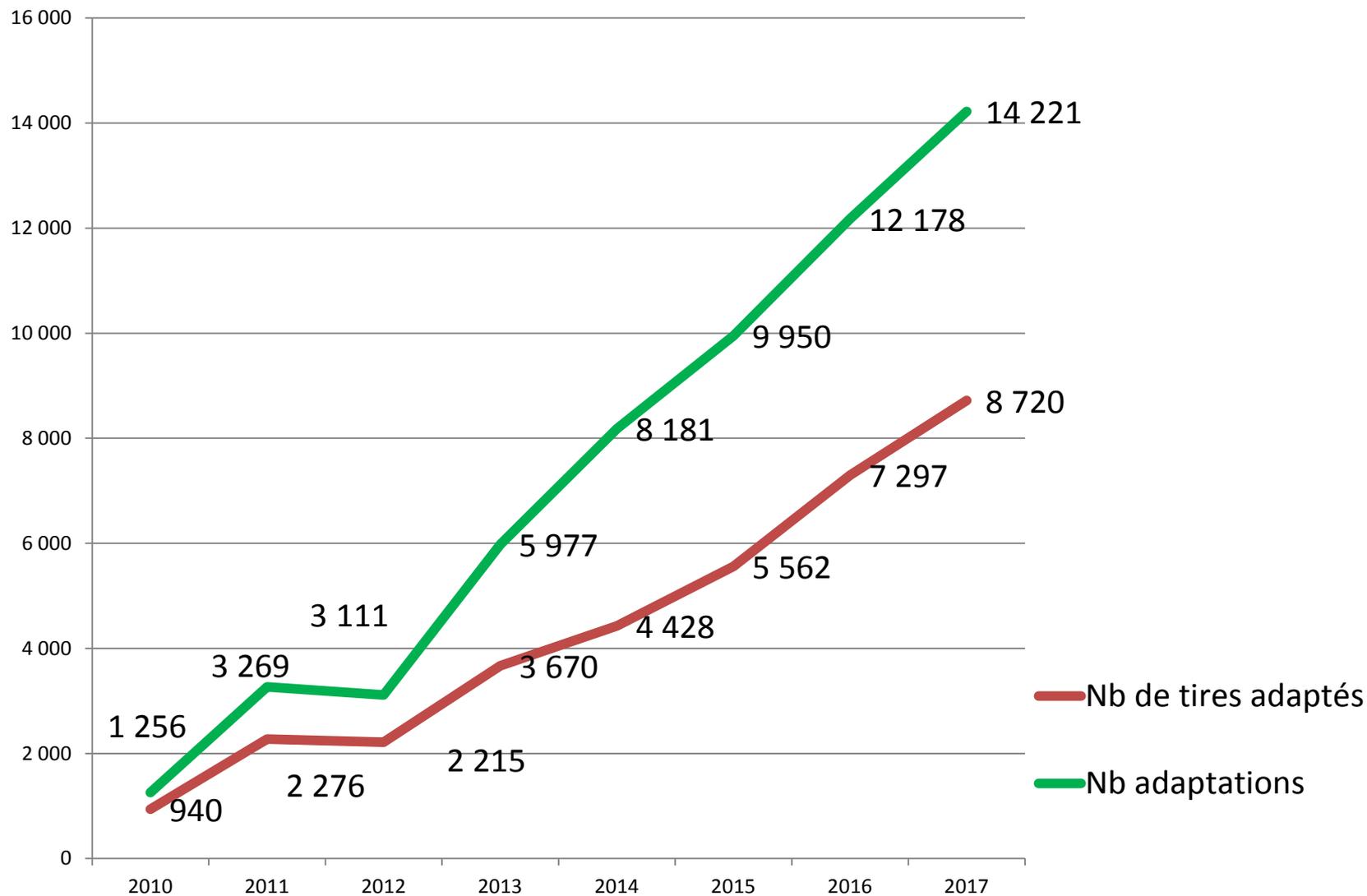
Organisme adaptateur : Contient

Type de format des fichiers sources : Choisir une option

Type d'adaptation : Choisir une option

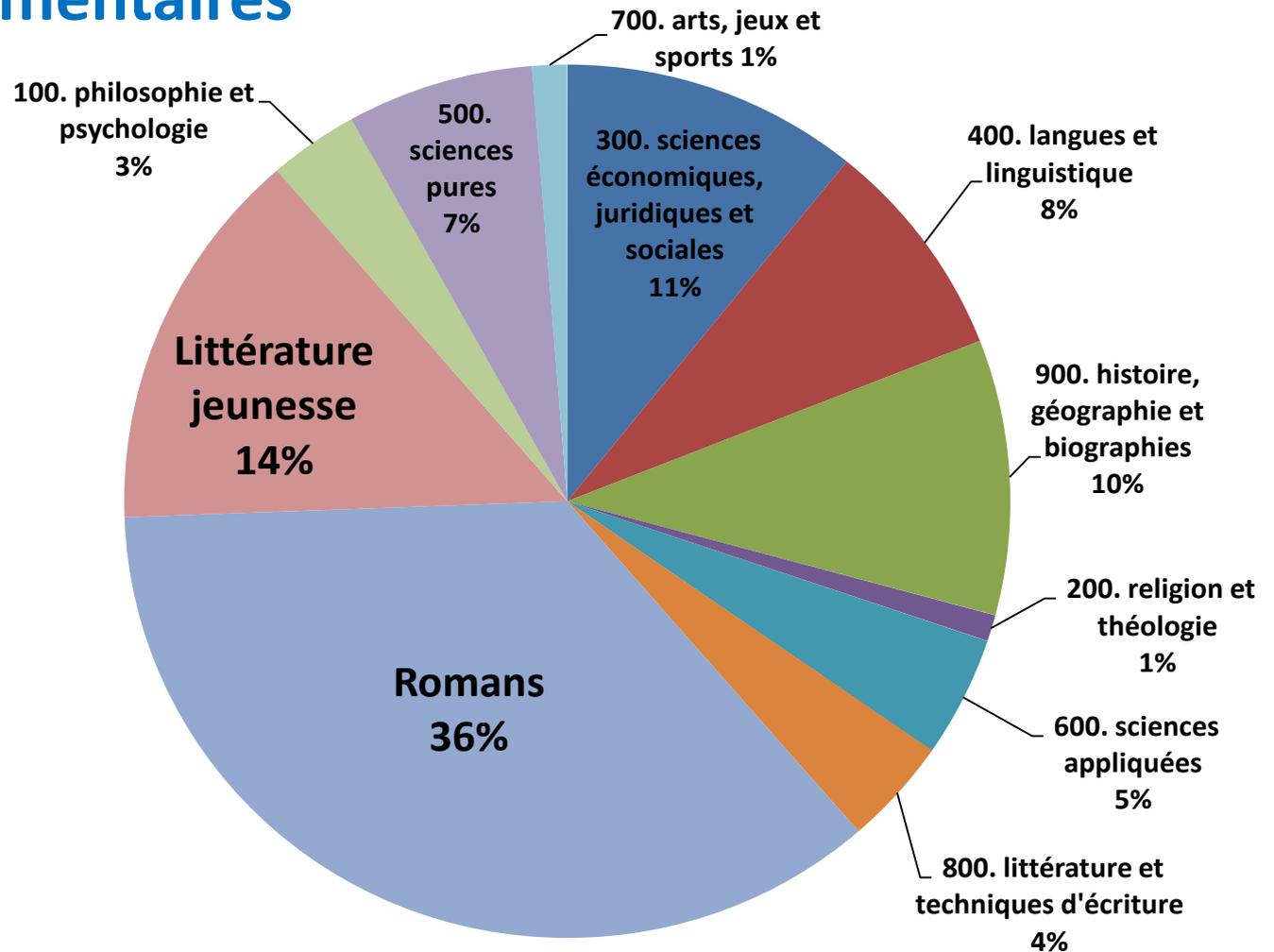


Que pourra-t-on trouver sur PLATON ? Volumétrie



Que pourra-t-on trouver sur PLATON ?

Typologies documentaires

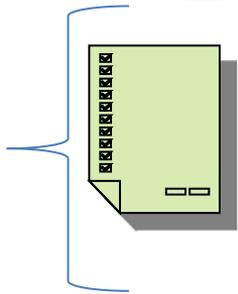




De nouveaux services pour les personnes en situation de handicap 1/2

lecteur

*Bénéficiaire de l'exception
handicap*



Charte de l'utilisateur,
attestation sur l'honneur...
Vade-mecum du Ministère

Un espace dédié

**Des adaptations
de titres sous
droit**

**Connexion
à EOLE,
BNFA...**

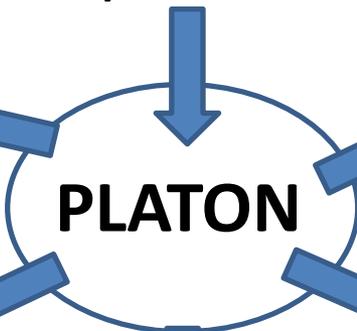
**DAISY dans
vos
bibliothèques**

Modalités de prêts différentes

De nouveaux services pour les personnes en situation de handicap 2/2



Connexion par un bibliothécaire



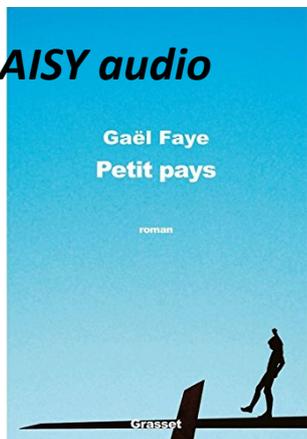
Téléchargeable sur le site de la bibliothèque version doc



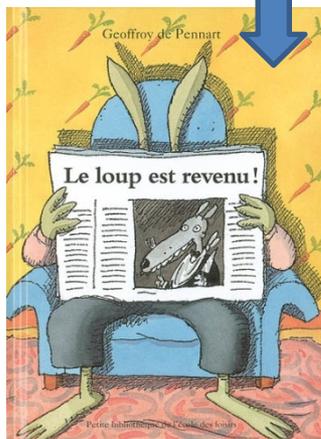
Chapitre 3 impression braille



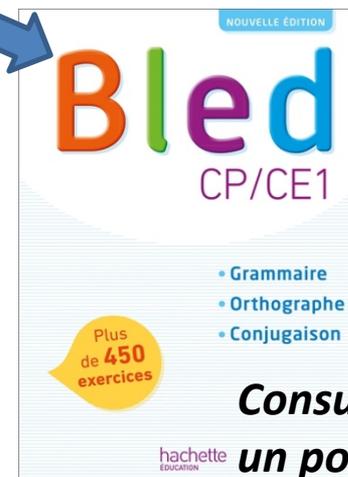
PLATON



CD DAISY audio



Vidéo LSF sur clé USB



Consultation sur un poste dédié

- Rapport I.G.A.E.N.R. : [Les structures ayant une activité d'adaptation des œuvres au bénéfice des personnes en situation de handicap - réalités observées et perspectives](#) (décembre 2016) :
Préconise l'habilitation de 300 bibliothèques et de toutes les bibliothèques universitaires à l'horizon 2019.
- Le rapport Orsenna reprend également l'objectif des 300 bibliothèques habilitées.
- En application de la recommandation n° 19 du rapport, un groupe de travail « Objectif 300 bibliothèques publiques habilitées en 2019 » a été constitué, afin d'accompagner les bibliothèques publiques (territoriales et universitaires en particulier) dans leur inscription dans le dispositif de l'Exception handicap au droit d'auteur.
Un vade-mecum est disponible sur [le site du ministère de la Culture](#).



Questions

